

Article 21 du Règlement

Tirons-en une leçon: nous aurions intérêt à nous servir de cette région avant de la perdre.

[Traduction]

* * *

[Français]

LES JEUNES

LA NOUVELLE IDENTITÉ CANADIENNE

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, je ne m'attendais pas à faire une déclaration aujourd'hui, mais mon préopinant m'incite à le faire car il a dit que dans le Grand-Nord actuellement à peu près tout le monde se promène, sauf les Canadiens, et il a bien raison, mais je doute fort que les jeunes qui nous visitent aujourd'hui seraient emballés de savoir que ça se fera à coups de milliards de dollars, et, aussi pour les députés qui ont des difficultés avec le projet de loi sur les langues officielles, il devrait peut-être suivre l'exemple de jeunes qui nous visitent aujourd'hui qui, à l'âge de 12 ans, parlent un français impeccable, un anglais impeccable et la langue de leurs grands-parents qui est le grec. Ils parlent très bien les trois langues, et ce sont des élèves des écoles Socrate de Montréal. Je profite donc de l'occasion qui m'a été donnée par mon prédécesseur pour souligner et leur présence et leur sens du nouveau «canadianisme» qui se développe de plus en plus au Canada.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES DEMANDES DE LA COALITION POUR LA DÉFENSE DES SERVICES FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, la Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada réclame du gouvernement et des parlementaires canadiens:

1. Que la Loi sur la radiodiffusion reconnaisse le caractère distinct et les besoins particuliers des services français de Radio-Canada.

2. Que les crédits parlementaires alloués à la radio-télévision de langue française soient débattus et votés distinctement de ceux alloués à la radio-télévision publique de langue anglaise.

3. Que les budgets de la radio et de la télévision françaises de Radio-Canada fassent l'objet d'une administration, d'une gestion et de mécanismes de contrôle distincts de ceux de la radio et de la télévision anglaises de la CBC.

4. Que le financement public annuel de la Société Radio-Canada soit accru de façon significative de manière à garantir aux francophones du Canada une programmation, des émissions et des services de qualité égale (en ressources) à la programmation, aux émissions et aux services offerts aux anglophones par la *Canadian Broadcasting Corporation*.

Monsieur le Président, Radio-Canada ne doit pas oublier «en français» les régions isolées et éloignées.

L'AGRICULTURE

LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES ÉLEVEURS

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, les pluies de la fin mai et du début de juin peuvent sauver les récoltes céréalières de l'Ouest canadien. En revanche, les éleveurs souffrent de deux maux: le manque d'herbe et, ce qui est encore plus important, le tarissement des mares-abreuvoirs.

Certains pâturages provinciaux et fédéraux ne pourront accueillir le bétail comme de coutume à cette période de l'année parce qu'il n'y a absolument pas d'eau. Le temps ne manque pas pour concevoir et élaborer un plan d'urgence à l'intention des céréaliculteurs, mais pour ce qui est des éleveurs, la onzième heure a sonné.

Par le passé, le gouvernement actuel a créé des programmes visant à pallier des difficultés particulières et, une fois encore, il apportera l'aide nécessaire aux éleveurs dont les animaux souffrent du manque d'eau et de nourriture afin de préserver ce secteur essentiel de l'agriculture de l'Ouest. Les agriculteurs peuvent compter sur la création d'un programme du gouvernement fédéral qui leur offrira une aide financière comme par le passé.

* * *

DÉFI 88

LE PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, les compressions pratiquées par le gouvernement dans le Programme d'emploi d'été pour étudiants Défi 88 font du tort à un grand nombre de petites organisations, notamment les organismes à but non lucratif et les services sociaux.

La diminution de 20 p. 100 de l'allocation consentie à l'Ontario ainsi que l'accroissement du nombre des demandes et l'augmentation constante, par le gouvernement, des crédits au secteur privé ont conduit de nombreux organismes à but non lucratif à réduire leurs programmes d'été de moitié, voire à les supprimer. C'est ce qui s'est produit, malgré les besoins accrus de certaines régions et le fait qu'un grand nombre d'organisations bénévoles et à but non lucratif comptent sur des employés d'été rémunérés pour faire face à la demande accrue de services durant l'été.

Défi 88 doit être réorienté de manière que ses principaux clients, les étudiants canadiens, puissent profiter de débouchés à la fois meilleurs et plus nombreux. Ce programme ne doit pas devenir une simple source de fonds pour les employeurs du secteur privé.